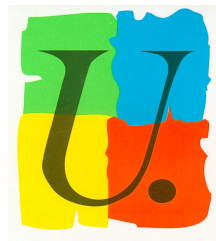


# SDU CLIAS 93

# FS



## INFORMATIONS TOS CONSEIL GENERAL

### Compte rendu de la réunion avec le Président du Conseil Général

Le vendredi 16 novembre 2007 nous avons été reçus par M. BRAMY Président du Conseil Général et les 2 vices-présidents chargés du personnel et des collèges, qui nous ont annoncé les mesures suivantes suite aux différentes interventions syndicales depuis la décentralisation.

#### Créations de postes

180 postes créés jusqu'au 31.12.2007 dans les établissements dont 80 pour résorption des CAE.

renouvellement de l'engagement à **ne pas privatiser les missions** effectuées par les agents TOS.

### REGIME INDEMNITAIRE

(applicable aux agents titulaires et contractuels)

prime départementale : 59,48 € / mensuel

L' IAT actuellement au taux 2,05 (soit 74,56 € mensuel) sera progressivement alignée (3 ans) sur le taux appliqué aux agents départementaux (taux 7)

1<sup>er</sup> janvier 2008    taux 4    > 145,50 €/mois

1<sup>er</sup> janvier 2009    taux 5,5    > 200,00 €/mois

1<sup>er</sup> janvier 2010    taux 7    > 254,60 €/mois

Cette mesure est une avancée importante qui va dans le sens de nos revendications pour les agents TOS mais nous continuons à demander que l'alignement s'effectue au taux 7 dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Lors de cette réunion nous avons également demandé un règlement départemental sur les conditions de mobilité (mutation).

Pour toute question (en particulier sur les règles d'application du régime indemnitaire ) vous pouvez nous contacter. Pour plus d'informations nous pouvons aussi organiser des réunions mensuelles dans votre collège.

**Section syndicale SDU Clia 93 FSU du conseil Général de Seine-Saint-Denis  
Immeuble Colombe Rez de voirie bureau 8**

**Tel :01 43 93 91 88**